

<b>OBJET :</b>	Circonstances exceptionnelles liées aux conditions atmosphériques du vendredi 24 décembre 2010 – Justification des absences
<b>Réseaux :</b>	TOUS
<b>Niveaux et services :</b>	Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé
<b>Période :</b>	Année scolaire 2010-2011

A Monsieur le Ministre, Président de la Commission Communautaire française chargé de l'enseignement ;

A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;

Aux Organes de représentation et de coordination ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements secondaires, ordinaires et spécialisés subventionnés ;

Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnés ;

Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Services de vérification ;
- Aux Associations de parents ;
- Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs ;

Circulaire	Informative	Administrative	Projet
<b>Autorité :</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire		
<b>Signataire :</b>	Lise-Anne HANSE, Directrice générale		
<b>Gestionnaire :</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire : M.C. SIMON, Attachée		
<b>Personnes ressources :</b>	Fondamental ordinaire : M-Ch Simon ( 02/690.84.16 e-mail : <a href="mailto:marie-christine.simon@cfwb.be">marie-christine.simon@cfwb.be</a> Secondaire ordinaire : V. Winkin ( 02/690.86.06 e-mail : <a href="mailto:vincent.winkin@cfwb.be">vincent.winkin@cfwb.be</a> Enseignement spécialisé : W. Fuchs ( 02/690.83.94 e-mail : <a href="mailto:OTwilliam.fuchs@cfwb.be">OTwilliam.fuchs@cfwb.be</a>		
<b>Documents à renvoyer :</b>	Ø†	NON	
<b>Date limite d'envoi :</b>	aucune		
<b>Nombre de pages :</b>	<i>texte</i> : 1 page – <i>Annexe(s)</i> : aucune		
<b>Mots-clés :</b>	Registre de fréquentation – Circonstances exceptionnelles – Justification des absences		

Madame, Monsieur,

La présente circulaire est destinée à transmettre des informations relatives aux circonstances exceptionnelles liées aux conditions atmosphériques du vendredi 24 décembre 2010.

Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Dominique Simonet a invité les parents des élèves à faire preuve d'une extrême prudence sur les routes.

Dans un souci de simplification administrative, le Chef d'établissement dont certains élèves ne se seraient pas présentés **en raison des conditions atmosphériques particulières** ne devra pas exiger une justification d'absence. Il appréciera favorablement les absences pour circonstances exceptionnelles liées à des problèmes de transports.

Dans le registre de fréquentation, chaque élève inscrit, mais absent **pour les raisons précitées** le vendredi 24 décembre en matinée sera signalé par le signe conventionnel « e ». Les cours étant suspendus le vendredi 24 décembre après-midi (circulaire 3344 du 15 octobre 2010), la colonne se rapportant à cette demi-journée sera barrée d'un trait vertical.

Dans l'enseignement maternel, la matinée du vendredi 24 décembre 2010 sera assimilée à un ½ jour de présence pour chaque élève inscrit et fréquentant l'école de manière régulière mais absent ce jour-là pour les raisons précitées.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE